

# ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : ASA 16/012/2006

29 septembre 2006

AU 261/06 CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION ARBITRAIRE / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

MYANMAR U Htay Kaysar (h), environ 41 ans  
Ko Ko Gyi (h), 44 ans  
Paw U Tun (alias Min Ko Naing) (h), 43 ans

---

Les trois anciens dirigeants étudiants nommés ci-dessus ont été arrêtés par la Section spéciale de la police le 27 septembre 2006 à l'aube. Amnesty International craint que ces personnes ne soient torturées et soumises à d'autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants. Selon les informations recueillies, ces trois hommes sont détenus au secret sans inculpation dans les locaux de la Section spéciale et au ministère de l'Intérieur depuis plus de vingt-quatre heures, c'est à dire au-delà du délai autorisé par la loi au Myanmar.

U Htay Kywe, Ko Ko Gyi et Paw U Tun (alias Min Ko Naing) ont, semble-t-il, été appréhendés à leur domicile plusieurs heures avant que ne commence la célébration du 18<sup>e</sup> anniversaire de la création du parti d'opposition de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD). Ils faisaient partie des quelques dirigeants de l'opposition encore en liberté au Myanmar, où la plupart des membres haut placés de l'opposition sont incarcérés pour avoir exercé pacifiquement leurs droits les plus fondamentaux. Ces trois hommes auraient des problèmes de santé.

## Informations générales

U Htay Kywe, Ko Ko Gyi et Paw U Tun (alias Min Ko Naing) étaient des dirigeants étudiants pendant les manifestations organisées en 1988 pour protester contre les vingt-six années de régime militaire. Paw U Tun et Ko Ko Gyi étaient respectivement président et vice-président de la Fédération des syndicats étudiants de Birmanie (ABFSU). Ils avaient été libérés, le premier en 2004 et le second en 2005, après avoir passé jusqu'à quinze ans derrière les barreaux pour le rôle qu'ils avaient joué dans l'organisation des manifestations pacifiques de protestation d'étudiants. Ils avaient tous eu des problèmes de santé pendant leur détention, ponctuée par de longues périodes d'isolement. Ils étaient étroitement surveillés depuis leur libération et leurs mouvements étaient dénoncés et critiqués par la presse contrôlée par l'État.

La situation au Myanmar doit être discutée au Conseil de sécurité des Nations unies ce vendredi 29 septembre. Dès que le Myanmar a été mis à l'ordre du jour des discussions du Conseil de sécurité il y a deux semaines, les autorités ont allégué dans la presse officielle que les groupes d'opposition étaient impliqués dans des complots visant à semer le désordre dans le pays.

Amnesty International est depuis longtemps préoccupée par le fait que les détenus sont privés de leurs droits les plus fondamentaux. Les arrestations sans mandat et les détentions au secret sont fréquentes. De même, la torture ainsi que les autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants sont monnaie courante durant la période de détention provisoire. Par ailleurs, les procédures engagées contre les prisonniers politiques ne sont pas conformes aux normes internationales d'équité des procès, et les prévenus ne sont souvent pas autorisés à entrer en contact avec un avocat ou un conseiller de leur choix. Des procureurs ont utilisé des aveux arrachés sous la torture.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé(e) par les informations selon lesquelles U Htay Kywe, Ko Ko Gyi, et Paw U Tun (alias Min Ko Naing) ont été arrêtés arbitrairement le matin du 27 septembre et sont maintenus en détention au secret depuis lors ;

- exhortez les autorités à libérer ces personnes immédiatement et sans condition, à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction dûment reconnue par la loi ;

- priez-les de faire en sorte que, pendant leur détention, ces trois hommes soient détenus dans un lieu de détention officiel et qu'ils puissent entrer sans délai en contact avec des avocats ainsi qu'avec les membres de leur famille, et bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;

- engagez les autorités à veiller à ce que tous les habitants du Myanmar puissent exercer pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion sans craindre de faire l'objet d'actes de harcèlement, de manœuvres d'intimidation ou d'arrestations arbitraires, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains.

**APPELS À :**

**Ministre de la Défense et Président du Conseil national pour la paix et le développement (SPDC) :**

General Than Shwe  
Minister of Defence/Chairman of the State Peace and Development Council  
c/o Ministry of Defence, Ahlanpya Phaya Street,  
Yangon, Myanmar

**Formule d'appel :** *Dear General*, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)

**Ministre des Affaires étrangères :**

Foreign Minister Nyan Win  
Ministry of Foreign Affairs  
Pyay Court, Pyay Road,  
Yangon, Myanmar  
**Fax :** + 951 222950

**Formule d'appel :** *Dear Minister*, / Monsieur le ministre,

**Ministre de l'Intérieur et président du Comité birman des droits humains :**

Major General Maung Oo  
Minister of Home Affairs and chairman of the Myanmar Human Rights Committee  
Ministry of Home Affairs, Corner of Saya San Street and No 1 Industrial Street,  
Yankin Township,  
Yangon, Myanmar

**Formule d'appel :** *Dear Major General*, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)

**COPIES aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 10 NOVEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR.  
MERCİ.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*